

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 octobre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 2915

présenté par  
Mme Rist

-----

**ARTICLE 41**

Après l'alinéa 45, insérer les trois alinéas suivants :

« 8° L'article L. 162-1-14-2 est ainsi modifié :

« *a*) À la première phrase du deuxième alinéa, la référence : « L. 114-17-1 » est remplacée par la référence : « L. 114-17-2 » ;

« *b*) Au quatrième alinéa, la référence : « IV de l'article L. 114-17-1 » est remplacée par la référence : « I de l'article L. 114-17-2 ». »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination.